

L'ordi du Département

Guide pour les parents



Rentrée
scolaire
2024-2025



Le mot du Président

En cette rentrée 2024, votre enfant est doté pour la première fois de l'ordinateur portable confié par le Conseil départemental des Landes. Ce guide doit vous permettre de prendre connaissance de son contenu et de comprendre les liens possibles entre le collège et la maison.

Depuis 24 ans, dans le cadre de l'opération « un collégien, un ordinateur portable », le Département des Landes accompagne les usages numériques des 17 000 collégiens et de leurs 1 350 enseignants, grâce à des équipements régulièrement renouvelés et enrichis de nouvelles fonctionnalités.

Son objectif ? Offrir aux jeunes landais de quoi être autonomes, interagir en toute sécurité avec leur entourage et être à l'aise dans leurs futures études et ensuite dans le monde du travail.

Afin d'y répondre au mieux, des fonctionnalités professionnelles ont été ajoutées dans les ordinateurs portables confiés à vos enfants pour qu'ils :

- aient accès aux ressources pédagogiques et à leurs propres productions ou devoirs depuis différents supports (ordinateur, tablette, téléphone) et en tous lieux,
- utilisent des logiciels permettant de travailler à plusieurs, en même temps, sur de mêmes documents,
- disposent d'un niveau de sécurité informatique renforcé.

Nous vous proposons de les découvrir dans ce guide.

Les enseignants de l'Éducation Nationale ont également été dotés de ces nouveaux équipements ; ils pourront ainsi accompagner leurs élèves à la bonne utilisation du matériel et de son contenu et mettre les usages numériques au service de leur pédagogie.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental des Landes

Quelles pratiques au collège et à la maison ?

AU COLLÈGE, EN CLASSE

8h-17h

L'ordinateur portable est utilisé pour :

- Productions, rédaction de texte, création, exercices, leçons, quiz
- Travail seul, en groupe
- Visualisation collective avec vidéoprojecteur
- Rédactions sur l'ordinateur, synthèses avec des cartes mentales, création de vidéos, animations
- Expériences pédagogiques
- Partage de cours, d'exercices
- Recherches

Gestion et responsabilités

Les enseignants ▪
Développement des compétences
et des apprentissages, utilisation
des outils informatiques et
numériques en classe, éducation
aux médias et à l'information.

▪ **Le Département avec
les chefs d'établissement**
Sécurité informatique et
contenu de l'ordinateur,
respect du règlement
intérieur, des personnes
et des biens.

▪ **Les collégiens**
Usage scolaire,
respect des règles,
soin du matériel.

À LA MAISON

À l'extérieur du collège,
l'ordinateur portable est utilisé pour :

- Devoirs, productions, selon les exigences des enseignants, révision des leçons
- Rédactions sur l'ordinateur, synthèses avec des cartes mentales, création de vidéos
- Accès aux animations vues en classe, quiz, révisions
- Partage de cours, d'exercices
- Travail collaboratif entre élèves
- Recherches

Gestion et responsabilités

Les parents
et les responsables légaux

Usages raisonnés,
surveillance, protection,
sécurité, temps d'écran,
discussions.

Les enfants

Usage scolaire en priorité
et usage personnel
Respect des règles
familiales,
soin du matériel.



Questions Réponses

1. À qui appartient l'ordinateur ?

Il est la propriété du Conseil départemental des Landes. Il est mis à disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire.

2. Faut-il toujours l'apporter au collège ?

OUI – Il est utilisé par la majorité des enseignants, tous les jours. Sans ordinateur, un élève se retrouve en position passive : il ne peut pas participer aux exercices, à la consultation des documents, aux quiz interactifs, ni utiliser les supports préparés par les enseignants.

3. Mon enfant peut-il laisser l'ordinateur au collège le soir ou le week-end ?

NON - L'ordinateur est utile à la maison pour réviser ses leçons, faire les devoirs, effectuer des recherches, retrouver les supports vus en cours, avoir du temps numérique personnel... Le collège ne peut pas stocker de façon sécurisée les ordinateurs portables.

4. Faut-il le rendre à la fin de l'année scolaire ou le garder pour l'année suivante ?

Cela dépend du modèle d'ordinateur : se référer à la convention signée avec le Département, à retrouver sur : messervices.land.es.fr et la communication faite par le chef d'établissement de votre collège.

5. Si mon enfant change de collège en cours d'année scolaire, peut-il le garder ?

NON. Il faut le rendre dans l'établissement qu'il quitte. Il sera à nouveau doté dans son nouveau collège, si ce dernier est un collège public landais.

6. Comment éviter que mon enfant utilise l'ordinateur à des heures tardives, voire la nuit ? Comment contrôler ce qu'il fait ?

L'ordinateur est mis à la disposition de votre enfant sous votre responsabilité. Il n'est donc pas la propriété exclusive de votre enfant. Autrement dit, vous avez le droit et le devoir de contrôler son usage, comme vous le faites pour le téléphone portable et les programmes télévisés.

Plusieurs possibilités :

- Convenir de règles d'usage à la maison et faire respecter ces règles
- Installer l'ordinateur dans un lieu commun, accompagner l'enfant le temps de ses devoirs
- Ranger l'ordinateur, à partir d'une certaine heure, en dehors de la chambre.

7. Mon enfant dispose d'une notification de la Maison Landaise des Personnes Handicapées pour la fourniture d'un ordinateur. Aura-t-il 2 ordinateurs ?

OUI et NON : la procédure entre l'État et le Département varie selon le niveau scolaire.

En 6^e, 5^e et 4^e, votre enfant aura un seul ordinateur, mis à disposition par le Département.

En 2024-25, pour les 3^e, les deux procédures sont encore distinctes. Votre enfant aura 2 ordinateurs. Celui que le collège achète sur la base de la notification, que vous pourrez conserver et celui mis à disposition par le Département, à restituer en fin d'année.

Si vous êtes concernés n'hésitez pas à contacter la direction du collège qui vous renseignera.

Conseil de parent

Philippe

« Mon enfant dispose de 2 ordinateurs. Celui financé par la MLPH, prêté par le collège, et celui prêté par le Conseil départemental. Nous gardons celui de la MLPH à la maison. Mon fils apporte au collège celui prêté par le Département. Cela lui permet d'avoir le même matériel et les mêmes logiciels que ses camarades ; cela atténue son sentiment d'être différent. »



PRONOTE

C'est l'outil de communication, de vie scolaire et de partage de documents utilisé dans tous les collèges publics landais, par les équipes de l'Éducation nationale.



Chaque élève possède un « compte élève » avec ses propres identifiants.

Chaque parent ou responsable légal possède un « compte parent » avec ses identifiants personnels (différents de l'enfant). Les connexions se font via la plateforme sécurisée Educonnect.

Pour anticiper un oubli du mot de passe Educonnect, il est conseillé de renseigner, sur votre compte comme sur celui de votre enfant, une adresse mèl (éventuellement la même) sur laquelle sera envoyé le lien de réinitialisation si vous cliquez sur « mot de passe oublié ».

Dans les rubriques

« Cahier de textes », « Travail à faire », « Contenu et ressources » :

- les élèves peuvent déposer une copie, un devoir, des exercices, etc.
- les enseignants peuvent mettre à disposition et communiquer des cours, des ressources pédagogiques, le travail à faire pour les séances suivantes (leçon, exercices, évaluation à préparer...). Ils peuvent aussi transmettre des QCM (Questions à Choix Multiples) en ligne.

La taille maximum des fichiers à transmettre est de 2 Mo.

En cas de difficulté, contactez l'administration du collège.



PIX

Depuis 5 ans, les collégiens passent une certification en fin de 3^e pour évaluer leurs compétences numériques dans 5 domaines : « Information et données » ; « Communication et collaboration » ; « Créations de contenus » ; « Protection et sécurité » ; « Environnement numérique ».

L'Académie de Bordeaux s'engage à ce que 5 des 16 compétences PIX soient travaillées en priorité en 5^e, 4^e et 3^e, pour que les collégiens obtiennent le niveau 2, lors de leur certification en 3^e :

- Mener une recherche et une veille d'information,
- Gérer les données,
- Traiter les données,
- Développer les documents textuels,
- Programmer.



Le savez-vous ?

À la maison, votre enfant peut accéder à la plateforme PIX.fr et poursuivre de façon autonome son apprentissage. PIX.fr est gratuit et accessible à tous, petits et grands : les besoins et compétences peuvent évoluer et se travailler en famille également.

La sécurité informatique renforcée

Le Département des Landes applique des mesures de sécurité pour assurer la protection des données des élèves et de leurs familles, et des infrastructures telles que les réseaux informatiques et les serveurs des collèges. Il s'agit de faire face aux actes de cyber-malveillance, aux piratages informatiques, aux usurpations d'identité, à la propagation de virus, de programmes malveillants ou encore de messages frauduleux tentant de s'introduire dans les ordinateurs par le biais de logiciels, de sites internet, de messageries personnelles, etc.

▪ **Les élèves et les enseignants** ne sont pas administrateurs de leur ordinateur : ils ne peuvent pas installer et supprimer eux-mêmes des logiciels, des jeux, ni modifier les paramètres de l'ordinateur (désactiver l'antivirus, le pare-feu de sécurité, renommer le PC, etc.).

▪ **L'ordinateur portable** est équipé de l'antivirus Microsoft Defender for Endpoint contenant un filtrage web par catégorie* pour garantir une sécurité optimale. Il se met à jour automatiquement dès que l'ordinateur est connecté à Internet.

** Sectes, pornographie, violence, armes, piratage, haine et intolérance, jeux d'argent, etc.*



▪ **Au collège**, les enseignants et les assistants d'éducation de la vie scolaire disposent d'un outil de supervision de classe qui leur permet, depuis leur écran, de visualiser ce que font les élèves avec leur ordinateur. Certains établissements prévoient des rappels à l'ordre, voire des sanctions, en cas de non-respect des règles ou de tentative de contournement des systèmes de sécurité (partage de connexion avec les téléphones portables notamment), etc.

▪ **À la maison**, les parents et représentants légaux des enfants sont responsables des usages de l'ordinateur portable. Pour mettre en place le contrôle parental, il appartient à chaque famille de se rapprocher de son fournisseur d'accès Internet pour, si besoin, adapter les configurations de la box internet à l'ordinateur du Département (gestion des temps de connexion, règles d'accès à Internet pour ce matériel, etc.).



Le savez-vous ?

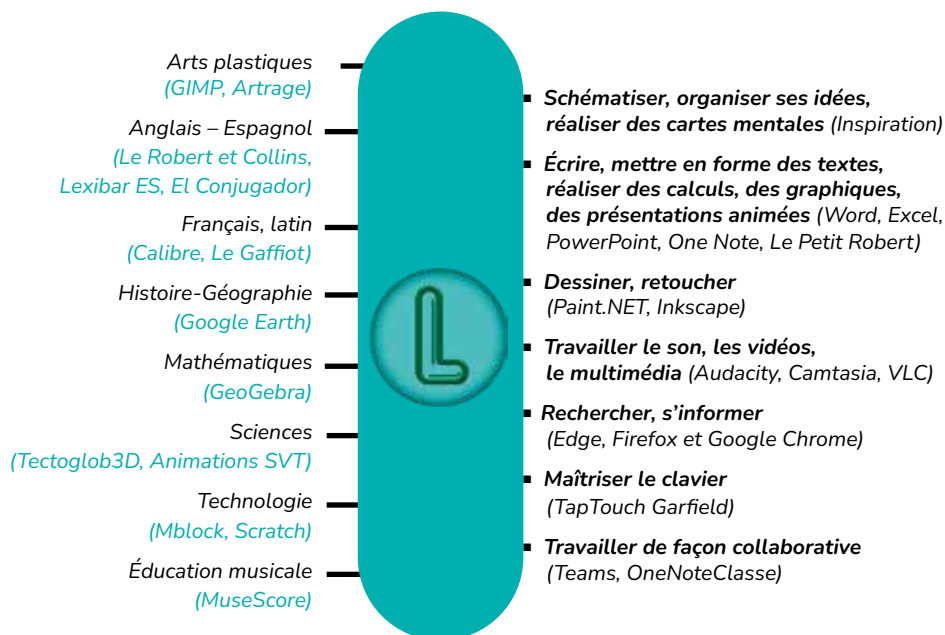
<https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>
est une plate-forme d'information pour les parents.

Logithèque

Que trouve-t-on dans l'ordinateur ?

Plus de 60 logiciels, ressources, animations, et liens Internet accessibles par le menu « démarrer » ou la Logithèque. Celle-ci donne des explications en textes et en courtes vidéos pour chaque logiciel ; ils sont classés par discipline et par usage.

**Le contenu de l'ordinateur est mis à jour
et enrichi chaque année.**



L'encyclopédie interactive des sciences

Comment fonctionne un volcan ? Qu'est-ce qu'un atome ?
Comment traitons-nous les eaux usées ?

Pour revoir et manipuler une expérience scientifique menée en classe : Edumedia est là !

Pour la physique, la chimie, la technologie, les mathématiques, les sciences de la Vie, l'environnement, la Terre et l'Espace, 800 animations, 60 vidéos, 60 quiz, pour :

- apprendre et réviser, seul et à plusieurs, en classe et à la maison avec des contenus ludiques et interactifs,
- simuler des expériences et observer des phénomènes scientifiques parfois difficiles à comprendre par les outils « classiques ».

Jordan en 4^e

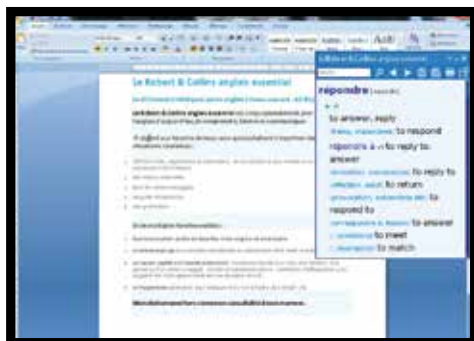
« À la maison, j'ai mieux compris le lien chaleur - pression, avec l'exemple de la cocotte-minute. On voit l'intérieur de la cocotte, à côté un thermomètre et un outil pour relever la pression. Tout est animé en même temps, donc c'est facile de visualiser et de comprendre le lien entre tous les éléments. Les explications sont très simples et c'est concret. Ça complète le cours, où parfois ça va un peu vite. »

Robert & Collins

Anglais / Espagnol



- 250 000 mots, expressions et traductions.
- Les mots et expressions actuels et les principaux noms propres, sigles et abréviations.
- Un moteur de recherche pour trouver les mots sans en maîtriser l'orthographe : recherche directe d'un mot, d'un féminin, d'un pluriel ; correcteur d'orthographe pour suggérer les mots approchants en cas de saisie erronée ; emploi de caractères jokers...
- De multiples exemples d'emplois des mots pour les utiliser correctement et les traduire sans calquer le français.
- Le registre de la langue (familier, littéraire, etc.) pour choisir la traduction appropriée.
- La prononciation des mots en audio, pour la pratique orale.
- Un guide d'expressions pour rédiger une opinion, commenter un texte...
- La grammaire et la conjugaison.
- Des notices culturelles sur la vie en Espagne et en Angleterre.



Le Petit Robert



Les slameurs, les rappeurs, les auteurs de livres, etc. utilisent le dictionnaire ; pour soigner leur expression, écrire sans faute, employer les mots nouveaux, anciens, peu connus, des citations et des expressions incroyables.

À utiliser sans modération pour ses créations, ses devoirs, ses leçons dans toutes les disciplines, un concours d'éloquence, des épreuves orales, les loisirs, sa future vie professionnelle...

Que trouve-t-on dans ce dictionnaire ?

- Un moteur de recherche multicritère pour trouver une rime, une citation ou résoudre un jeu de lettres.
- Une recherche intelligente qui suggère des mots dès les premières lettres, même avec une orthographe approximative.
- La conjugaison des verbes, à tous les modes, tous les temps.
- Des notices d'auteurs : qui a écrit quoi ?
À quelle époque ? Pourquoi ? Comment ?
- L'étymologie du mot : de quelle langue vient-il ?
Quand est-il arrivé dans la langue française ?



Le savez-vous ?

Le Français est la 2^e langue d'information internationale, la 3^e langue utilisée dans le monde des affaires et la 2^e la plus apprise.

Camtasia



Donnez du « peps » à vos vidéos !

Pour enregistrer, monter et partager des vidéos. Il est possible d'importer des sons, des vidéos, des clips, des images fixes, depuis un téléphone, une tablette ou une caméra et à partir de logiciels comme PowerPoint. Camtasia permet aussi d'enregistrer tout ou partie de ce qui s'affiche sur son ordinateur, en y insérant des commentaires vocaux, ou même une petite fenêtre avec son propre visage, par exemple.

M^{me} Francine,
enseignante de lettres modernes

« Avec Camtasia je crée des vidéos. Je l'ai récemment utilisé lors de séquences sur le théâtre pour développer des compétences de narration, de rédaction et de mise en scène. Les élèves travaillent aussi l'esprit collaboratif car les vidéos se font en équipe ; c'est un outil assez utilisé pour des projets comme la création d'un journal télévisé, les récits de voyage scolaire, des audioguides d'œuvres d'art, etc. »



**Le + : appliquer de nouvelles formes
pédagogiques, valoriser le travail des élèves.**

Paloma, élève de 3^e

« J'utilise Camtasia pour m'entraîner à l'oral. À la maison je répète ma présentation en m'installant devant mon ordinateur comme si c'était le jury et je m'enregistre.

Ensuite, je visualise et je vois ce qui va et ne va pas : ma posture, ma voix et mes intonations. Comme je suis assez timide, je peux effectuer cet exercice seule à la maison pour me mettre en confiance. C'est plus facile, ensuite, pour répéter devant tout le monde en classe ».

Nathan, élève de 4^e

« En physique-chimie, notre professeur a enregistré en direct l'expérience sur la combustion dans le dioxygène, dans l'air et dans le diazote. Il a ajouté ses explications, ce qui nous a aidé pour réviser et répondre aux questions du devoir. »





Word : rédiger un devoir,
une lettre de motivation
pour un stage,
un courrier, etc
sur traitement de texte.



Excel : faire des calculs,
travailler des statistiques,
réaliser des tableaux et des
représentations graphiques
(histogramme, camembert, etc.).



OneDrive :
stocker
ses données.



Teams :
communiquer de
façon collaborative
et instantanée
au sein de la classe.



OneNote :
travailler
sur un espace
ordonné
et collaboratif.



Powerpoint :
réaliser
un diaporama
pour un exposé.

365

365 est accessible depuis n'importe quel navigateur et n'importe quel équipement connecté à Internet (PC, Mac, tablettes, smartphones).

C'est donc la possibilité de travailler à plusieurs, en même temps sur un même document, depuis le collège ou la maison !

Le savez-vous ?

Word, Excel et PowerPoint sont enrichis de fonctionnalités telles que la saisie vocale, la loupe, les filtres de couleur, le narrateur et les sous-titres en temps réel.



DOCS

DOCS est un serveur accessible uniquement au collège.



Pour chaque matière, élèves et enseignants disposent :
du dossier « Élèves vers Enseignants »

- accessible aux élèves pour déposer des exercices, devoirs, exposés, etc.
- accessible aux enseignants s'ils ont besoin d'organiser et de supprimer des fichiers.
- inaccessible aux camarades de classe – impossible de voir, modifier ou supprimer le travail d'un autre élève.



du dossier « Enseignants vers Élèves »

- accessible aux élèves de la classe uniquement en lecture.
- accessible aux enseignants pour y déposer les cours, récupérer des exercices...

Ils sont les seuls à pouvoir y supprimer des dossiers ou des fichiers.



OneDrive

Un espace de stockage individuel de travail et de collaboration, aussi nommé « Cloud » ou « Nuage ». Hébergé en France et accessible dans et en dehors du collège.

Pour quoi faire ?

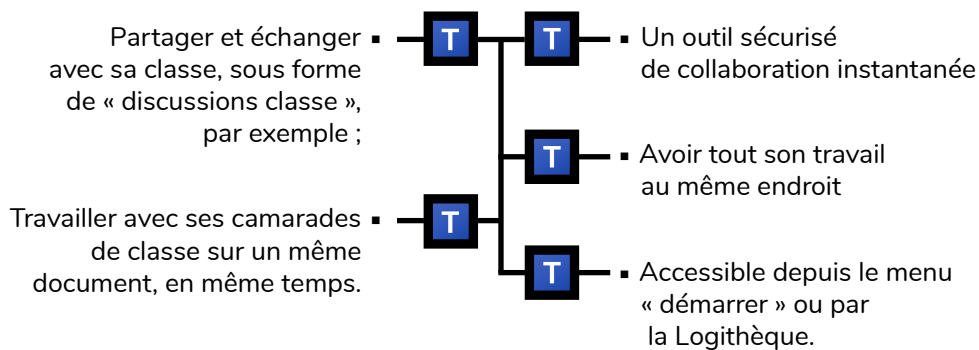
- Sauvegarder son travail de classe, ses fichiers, ses documents, ses vidéos, etc.
- Partager des documents, y accéder où que l'on soit et de façon sécurisée ;
- Travailler avec ses camarades sur un même document, en même temps et où que l'on soit (les enseignants expliqueront aux élèves comment utiliser cette fonctionnalité).



Comment y accéder ?

1. Par la Logithèque.
2. En cliquant sur le nuage bleu en bas à droite de l'écran de l'ordinateur.

Teams



La première utilisation de Teams a lieu avec les enseignants.



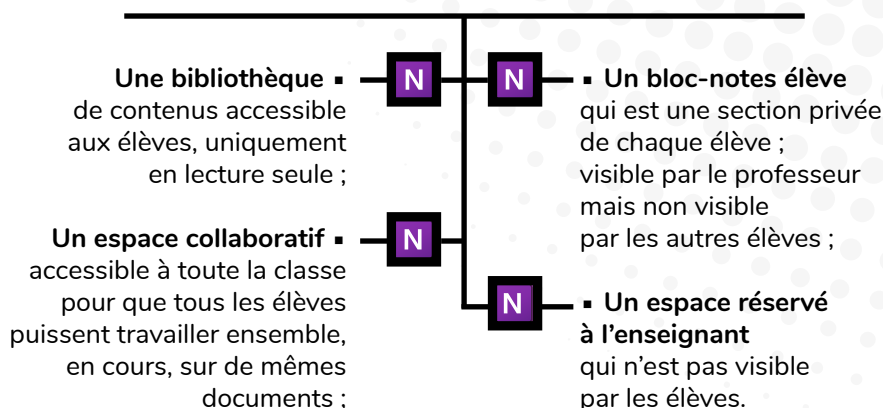


OneNote et OneNote Classe

OneNote est un espace de travail individuel (accessible dans le menu « démarrer ») : il permet aux élèves de prendre des notes et d'organiser leur travail comme un classeur à intercalaires. Il peut être utilisé pour les devoirs, les exposés, etc.

OneNote Classe est un espace de travail collaboratif, géré par les enseignants, pour qu'ils puissent :

- mettre en activités les élèves, en même temps sur un même document,
- suivre, pendant ou après le cours, l'avancement du travail collectif et individuel des élèves.



Pourquoi des fonctionnalités collaboratives ?



Les fonctionnalités collaboratives permettent de travailler à plusieurs, en même temps : par exemple sur un même document Word, une même feuille Excel ou une même présentation PowerPoint.

Samedi, Kezia, Rachida et Bastien vont préparer leur exposé d'histoire sur PowerPoint. À 16 heures, chacun à son domicile, ils se connecteront sur leur document commun et pourront, en même temps, ajouter des images, compléter du texte, ajuster la mise en page, etc. Si besoin, ils pourront aussi finaliser leur travail au collège.



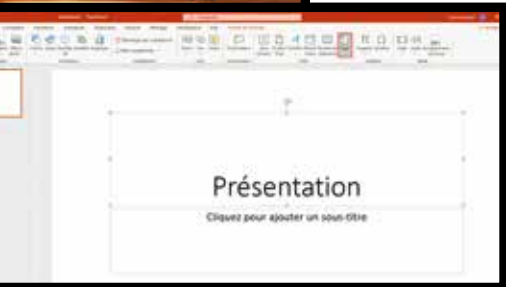
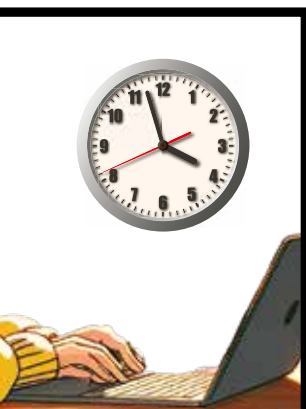
Le + : éviter les déplacements et faciliter les travaux de groupe en dehors du collège.

Mardi soir, Farid a aidé son ami Lucas à comprendre des calculs réalisés sur Excel. Chacun à leur domicile, ils ont ouvert le même document Excel. Sur son ordinateur portable, Lucas a pu voir la démonstration de Farid en même temps qu'il lui donnait des explications au téléphone.



Le + : combiner la démonstration écrite et les explications orales à distance.





Madame Notebien, enseignante d'anglais, a organisé une séquence de travail en divisant sa classe en 2 équipes. Elles vont se « challenger » pour trouver le plus de réponses possibles à son questionnaire sur l'histoire de Londres.

Dans OneNote Classe, les élèves accèdent à un document Word commun. Ils répondront tous en même temps au questionnaire sur le même document. Madame Notebien pourra constater, en temps réel, la progression de chaque équipe et de chaque élève. Elle annoncera ensuite l'équipe gagnante en projetant les résultats en classe grâce au vidéo-projecteur.



Le + : initier les élèves à de nouvelles formes de collaboration et de participation.

Autres ressources



Pour apprendre, réviser, s'amuser, explorer...

LUMNI ▶ lumni.fr

AFTER CLASSE ▶ afterclasse.fr

ODYSSEUM ▶ odysseum.eduscol.education.fr



**Pour s'informer sur la gestion
du numérique, d'internet, du temps d'écran...**

MON ENFANT ET LES ÉCRANS ▶ mon-enfant-et-les-ecrans.fr

LA FAMILLE TOUT ÉCRAN ▶ clemi.fr

INTERNET SANS CRAINTE ▶ internetsanscrainte.fr

« Les écrans, les réseaux... et vos ados ! »,

« Comment aider vos ados à équilibrer leur temps d'écran ? »,

« Pourquoi expliquer à mon enfant qu'il n'a pas l'âge pour être sur un réseau social ? »

LES PROMENEURS DU NET ▶ promeneursdunet.fr

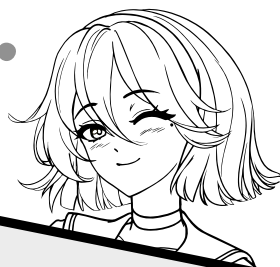
Des professionnels de la jeunesse présents sur Internet pour écouter, informer, accompagner, conseiller. Ils sont en contact et créent des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Leur but n'est jamais la surveillance, mais l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

Dans les Landes, en partenariat avec la CAF, la coordination du dispositif est confiée à la **Ligue de l'Enseignement des Landes**
91, impasse Joliot-Curie, 40280 Saint-Pierre-du-Mont
05 58 06 31 32 - contact@laligue40.fr

Conseil de parent

Julie

« Avec l'ordi du Département, on organise le « buzz-dessert » ou le « buzz apéro ». On se met tous face à l'écran et on doit répondre aux questions trouvées sur « Lumni » ou « Afterclasse ». C'est souvent très animé et même les adultes révisent ! De bons moments numériques partagés ! »



Vous avez besoin d'un conseil technique ou de déclarer un incident matériel, un vol, la perte d'un mot de passe ?

Demandez à votre enfant d'aller voir l'AFTIC (Animateur-Formateur-Technicien Informatique en collège) de son collège. Agent du Département, il est là pour l'aider, l'accompagner, le conseiller et régler les éventuels dysfonctionnements.

POUR EN SAVOIR +
sur l'opération « un collégien, un ordinateur portable »

Rendez-vous sur le site du Département :
landes.fr/un-collegien-un-ordinateur-portable



Département des Landes
Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports
Service du Numérique Éducatif
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 71 67 55
Mél : inventaire@landes.fr